



Communiqué, 15 juin 2026

Déploiement d'IMPULSION, programme pilote de dépistage du cancer du poumon



Le programme IMPULSION a obtenu l'autorisation CNIL le 26/03/2026 et se déploie progressivement depuis le 11 mai 2026 en priorité dans les régions pilotes (Ile-de-France, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes). Les autres régions devraient suivre rapidement.

✉ Pour les médecins qui souhaitent se joindre à l'aventure en tant que dépisteurs (inclusion des candidats au dépistage), il n'est pas trop tard pour candidater en écrivant à : depistage.cancerpoumon@splf.org

L'IFCT collabore avec l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), promoteur du projet « IMPULSION », en tant que gestionnaire. À ce titre, l'IFCT assure notamment les missions suivantes :

- Coordination et collecte des candidatures des investigateurs souhaitant devenir centres dépisteurs, en lien avec la SPLF et les coordonnateurs régionaux du programme IMPULSION ;
- Mise en place et suivi des conventions de recherche avec les centres de soins secondaires privés, les médecins du travail et les Centres Régionaux de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) ;
- Organisation, programmation et réalisation des réunions de mise en place du projet auprès des centres dépisteurs participants ;
- Gestion et suivi des aspects budgétaires liés à la mise en œuvre du programme

Si vous faites partie des centres participants mais que votre centre n'est pas encore ouvert, et que des personnes intéressées par le dépistage vous contactent, vous pouvez les orienter vers les dispositifs d'information dédiés au grand public :

- <https://www.depistage-cancer-poumon.fr/>
- téléphone : 3433

Ils pourront tester leur éligibilité au dépistage et visualiser la cartographie des centres dépisteurs pour prendre rendez-vous (lorsqu'un centre est ouvert, les coordonnées de prise de rendez-vous sont visibles)

Rappel des objectifs du programme

Ce programme pilote s'adresse aux **fumeurs et ex-fumeurs de 50 à 74 ans** et combine :

- scanners thoraciques à faible dose (M0, M12, M36)
 - une proposition de sevrage tabagique
 - des auto-questionnaires pour les candidats au dépistage
- ➔ Objectif global : recruter 20 000 participants entre 11/05/2026 et le 11/11/2027 et les suivre pendant 4 ans.



Question fréquente : Si je suis médecin dépisteur dans un établissement hospitalier, les participants pourront-ils réaliser leur scanner thoracique à faible dose dans le service de radiologie de mon établissement ?

Réponse

Pas systématiquement. Après leur inclusion dans le programme, les participants éligibles au dépistage recevront une ordonnance prescrite par le médecin dépisteur IMPULSION afin de réaliser leur scanner thoracique à faible dose auprès d'un radiologue participant au projet.

Ce radiologue doit répondre aux critères de participation définis par le programme : il est spécialisé dans l'imagerie thoracique et/ou a suivi la formation dédiée dispensée par la Société Française de Radiologie et la Société d'Imagerie Thoracique. Sa participation au projet est ensuite validée par les binômes de radiologues référents régionaux.

Ainsi, seuls les centres d'imagerie répondant aux exigences du programme et intégrés au réseau IMPULSION pourront réaliser les scanners de dépistage.

[Pour plus d'informations](#)

Nous tenons à vous remercier d'avoir répondu positivement à ce **projet ambitieux déterminant pour la santé respiratoire**. Actuellement 150 pneumologues et pneumo-oncologues répartis en métropole, mais aussi à la Réunion et la Martinique, comptent parmi les dépisteurs IMPULSION.

Veillez croire, chers collègues, en l'expression de nos sincères salutations.

Pour le Pôle « Inclusions en soins secondaires » :

Pr Virginie Westeel (CHU Besançon)

Pr Sébastien Couraud (Hospices Civils de Lyon)

Pascale Missy (Chef de Projet, IFCT)